

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

AVIS DE PUBLICITÉ SUITE À UNE MANIFESTATION D'INTÉRÊT SPONTANÉE

(Article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques)

En application de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la présente publicité fait suite à la réception, par la Société Aéroport Marseille Provence, d'une manifestation d'intérêt spontanée tendant à l'obtention d'une autorisation d'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités de développement d'un pôle d'excellence et de soutien aux Armées dans le bâtiment Boussiron (C.020). Elle a pour objet d'identifier l'existence d'éventuelles manifestations d'intérêt concurrentes et, le cas échéant, d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats.

1. Identité du gestionnaire domanial

Société Aéroport Marseille Provence (S.A. AMP)

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 148 000 euros

RCS Aix-en-Provence n° 790 043 954

Siège social : Aéroport Marseille Provence - BP 7 - 13727 Marignane Cedex

Contact :

Laurence BARBERO

+33 6 87 87 53 85 / +33 4 42 14 22 53

laurence.barbero@mrs.aero

2. Dépendances domaniales concernées

Les dépendances domaniales objet de la présente publicité sont situées en Zone Ouest de l'Aéroport Marseille Provence. Elles correspondent au bâtiment Boussiron, référencé C.020, édifice labellisé « Architecture contemporaine remarquable », composé de deux cellules et de leurs emprises extérieures associées :

Cellule 1 : rénovée en 2023 et susceptible de devenir disponible au cours du premier semestre 2027 :

- Hangar : 6 295 m² environ
- Locaux contigus en rez-de-chaussée : 2 688 m² environ
- Zone de bureaux à l'étage : 801 m² environ
- Surface de stationnement de véhicules : à définir
- Emprise sur les aires avions devant le hangar : à définir

Cellule 2 : à l'état de friche et nécessitant une rénovation lourde :

- Hangar : 6 275 m² environ
- Locaux contigus en rez-de-chaussée : 2 707 m² environ
- Zone de bureaux à l'étage : 273 m² environ
- Surface de stationnement de véhicules : à définir
- Emprise sur les aires avions devant le hangar : à définir

Rotonde (zone centrale) : à l'état de friche et nécessitant une rénovation lourde :

- 1 577 m² environ

Les plans figurent en annexe.

3. Description du projet

La manifestation d'intérêt spontanée porte sur l'exercice des activités de développement d'un pôle d'excellence et de soutien aux Armées.

4. Durée de l'occupation

La S.A. AMP envisage d'attribuer une autorisation d'occupation d'une durée minimale de 20 ans, prenant effet courant 1^{er} semestre 2027.

5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

1° Les nom, prénoms, qualité, domicile du demandeur ou, si la demande émane d'une personne morale, les précisions suivantes : nature, dénomination, siège social et objet de la personne morale, ainsi que les nom, prénoms, qualité, pouvoirs du signataire de la demande et, le cas échéant, du ou des représentants habilités auprès de l'administration ;

2° Une note précisant :

- a)** La localisation, les caractéristiques et la superficie de la dépendance domaniale concernée ainsi que la durée pour laquelle l'occupation est sollicitée ;
- b)** La nature de l'activité envisagée et les modalités d'exploitation prévues ;
- c)** Le cas échéant, la nature des investissements prévus ;
- d)** L'expérience professionnelle du candidat.

6. Critères de sélection

Si une ou plusieurs manifestations d'intérêt concurrentes recevables sont reçues, une procédure de sélection sera organisée dans des conditions garantissant l'impartialité, la transparence et l'égalité de traitement. Les projets seront appréciés au regard des critères suivants :

Critère	Éléments d'appréciation	Poids
Capacité financière	Aptitude à financer les investissements et à assumer durablement la redevance, les charges et les obligations liées à l'occupation.	70 %
Cohérence et qualité du projet	Adéquation de l'activité avec les usages autorisés, les contraintes de sûreté et de sécurité aéronautique, la vocation de la Zone Ouest et les caractéristiques du bâtiment.	30 %

7. Modalités et date limite de remise des dossiers

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le **25 septembre 2026 à 12h00**, par mail à l'adresse suivante : laurence.barbero@mrs.aero.

L'objet du courriel devra porter la mention : « Manifestation d'intérêt concurrente - Bâtiment Boussiron C.020 ».

Les dossiers reçus après la date et l'heure limites seront déclarés irrecevables.

8. Divers

Toute demande de renseignement complémentaire doit être adressée par voie électronique à l'adresse suivante : laurence.barbero@mrs.aero.

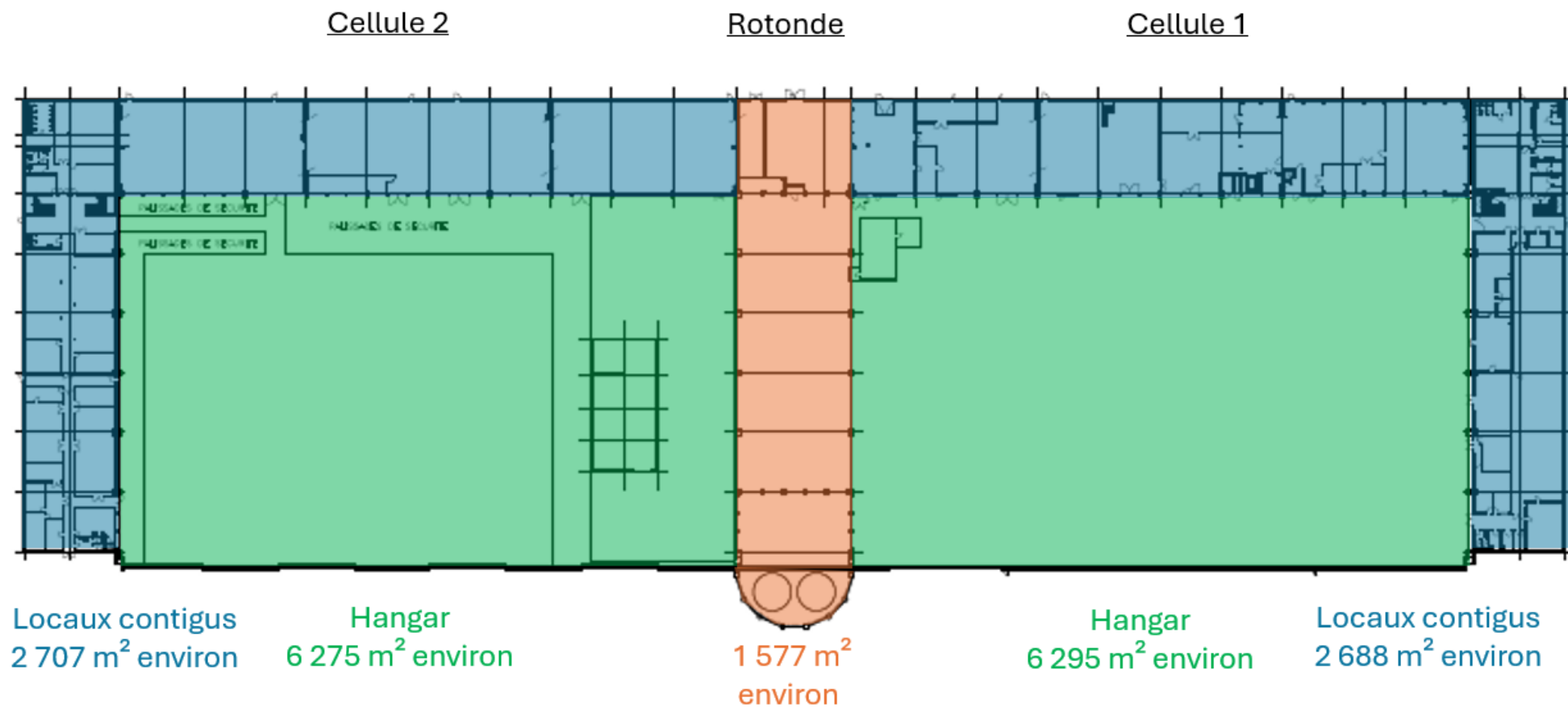
En l'absence de toute manifestation d'intérêt concurrente recevable à l'expiration du délai indiqué ci-dessus, un titre autorisant l'occupation du domaine public pourra être délivré au candidat ayant fait acte de candidature spontanée.

La présente publicité a été publiée sur le site internet de la S.A. AMP le 10 septembre 2026.

Annexe : plans de Boussiron

ANNEXE

C.020 – Boussiron (RDC)



C.020 – Boussiron (Etag)

